



AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

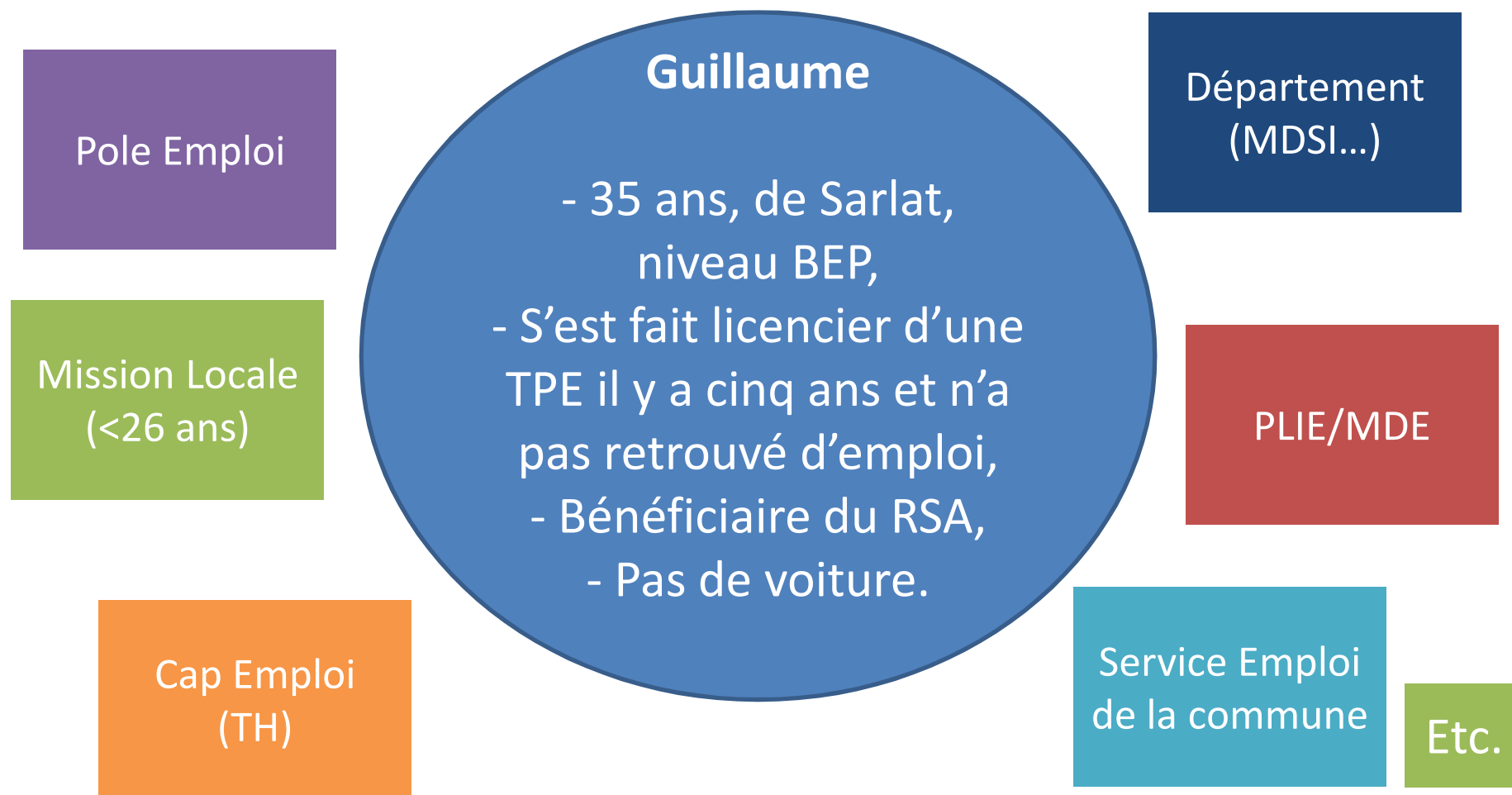


1<sup>er</sup> décembre 2017 – PERIGORD NOIR

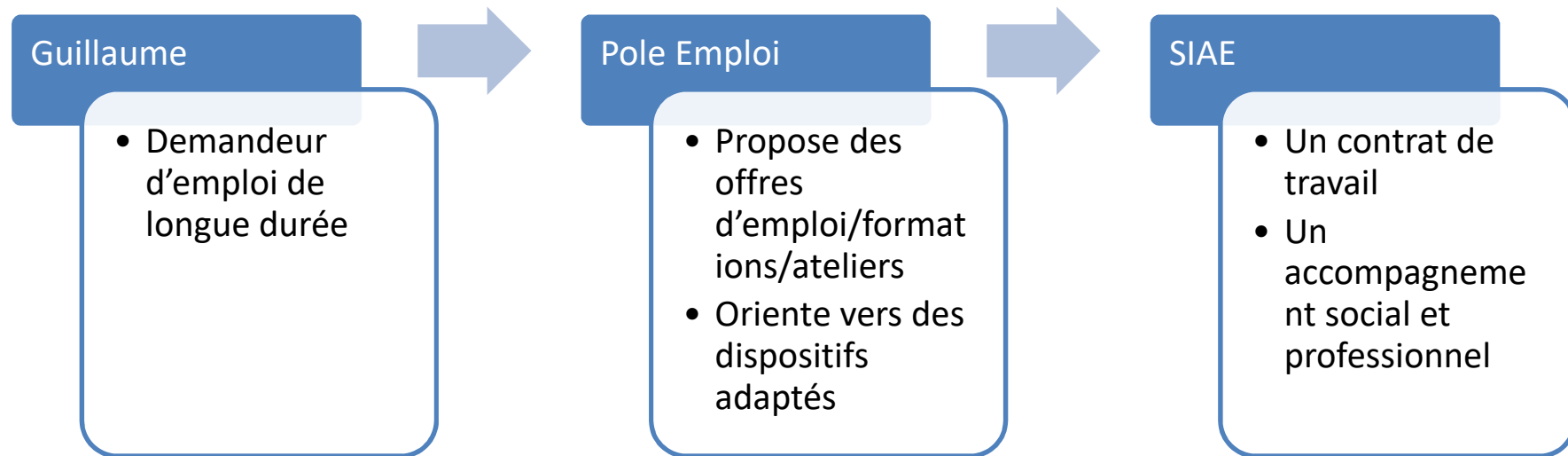
---

# La commande publique durable et les achats socialement responsables

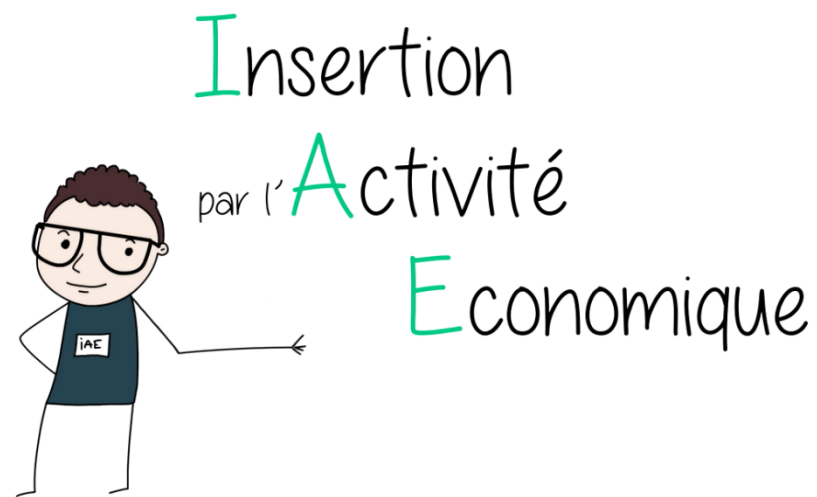
# DE MULTIPLES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



# L'ORIENTATION VERS UNE STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



# Quels sont les principes de l'IAE ?



## DÉFINITION JURIDIQUE

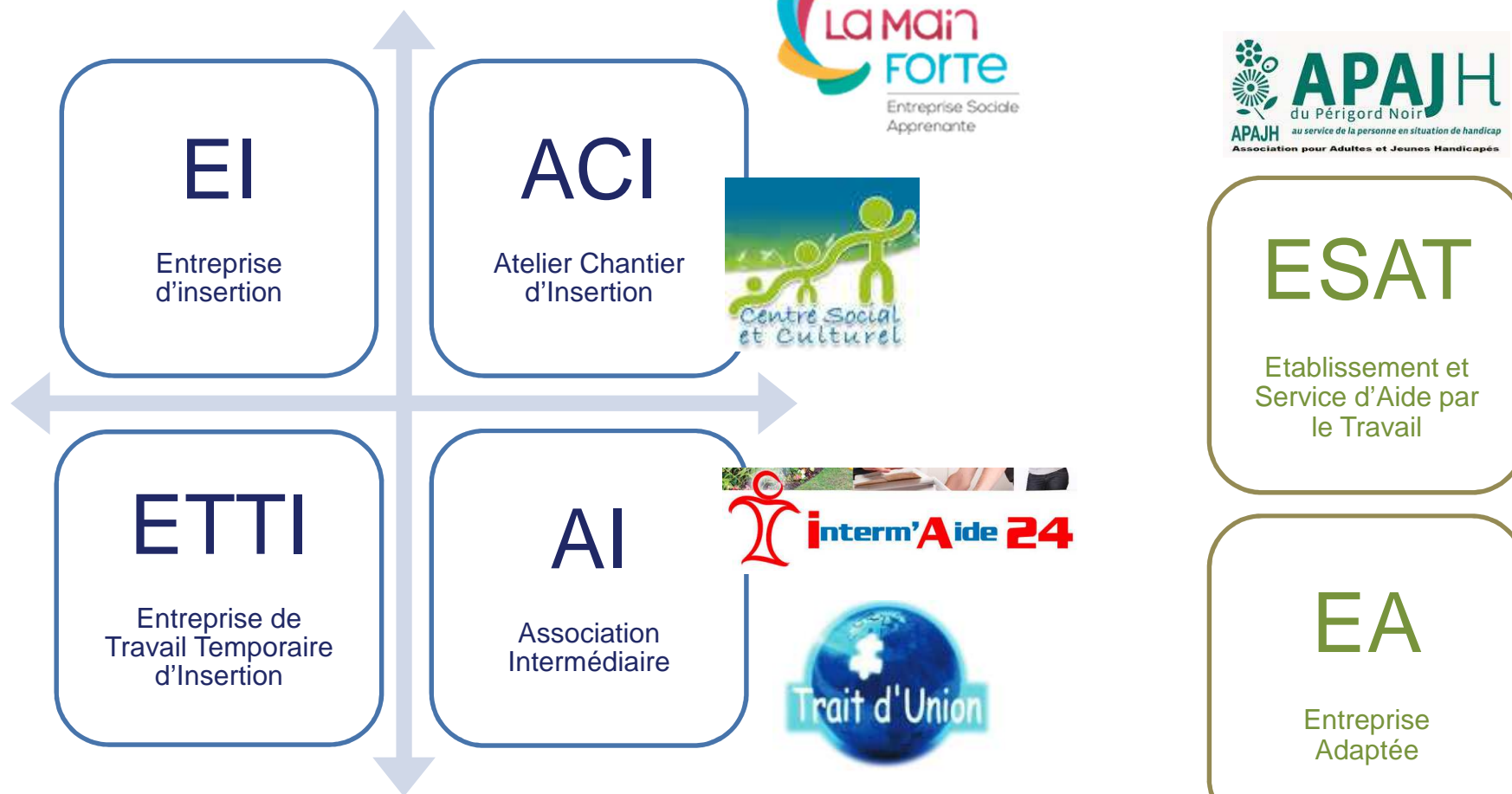
---

- **Article L5132-1 du code du travail :**

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de *permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle*. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »

# LES STRUCTURES D'INSERTION/HANDICAP DU TERRITOIRE

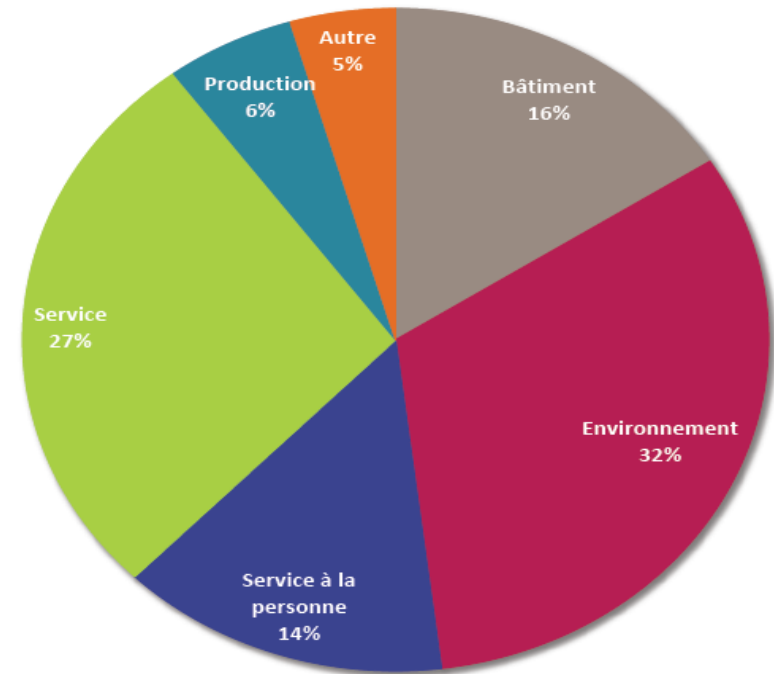
## Production de biens et services



## Mise à disposition de personnel

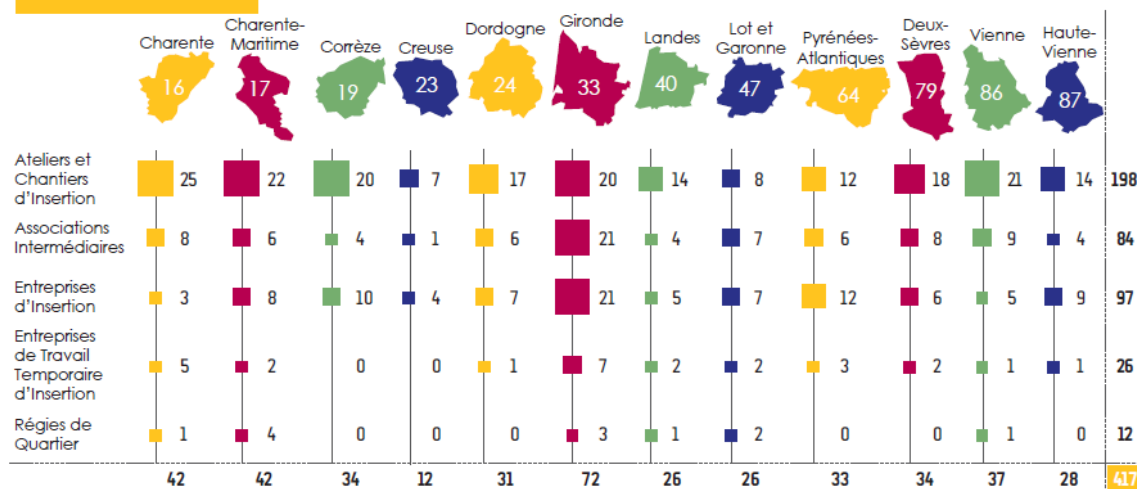
# LES SECTEURS D'ACTIVITÉ (Chiffres 2015 Aquitaine)

La répartition sectorielle des SIAE est identique à celle de 2010 : les SIAE sont présentes majoritairement dans le secteur du bâtiment, de l'environnement (espaces verts, recyclage, réemploi), des services à la personne et services (blanchisserie, restauration, propreté...).



# PANORAMA DES SIAE NA (2015)

## Elles sont combien ?



**417 SIAE et RQ**

**27 800** salariés en parcours d'insertion  
(6 800 en ETP)

**3 200** salariés permanents  
(2 400 en ETP)

## Pour quels résultats ?



38%  
des personnes sortent sans solution « emploi » mais ont bénéficié d'un accompagnement à la résolution de leurs difficultés

62%  
des personnes trouvent une solution emploi ou formation (sorties dynamiques)

23%  
CDI, CDD de + de 6 mois, création d'entreprise, entrée dans la fonction publique (emploi durable)

20%  
CDD de - de 6 mois et contrats aidés hors SIAE (emploi de transition)

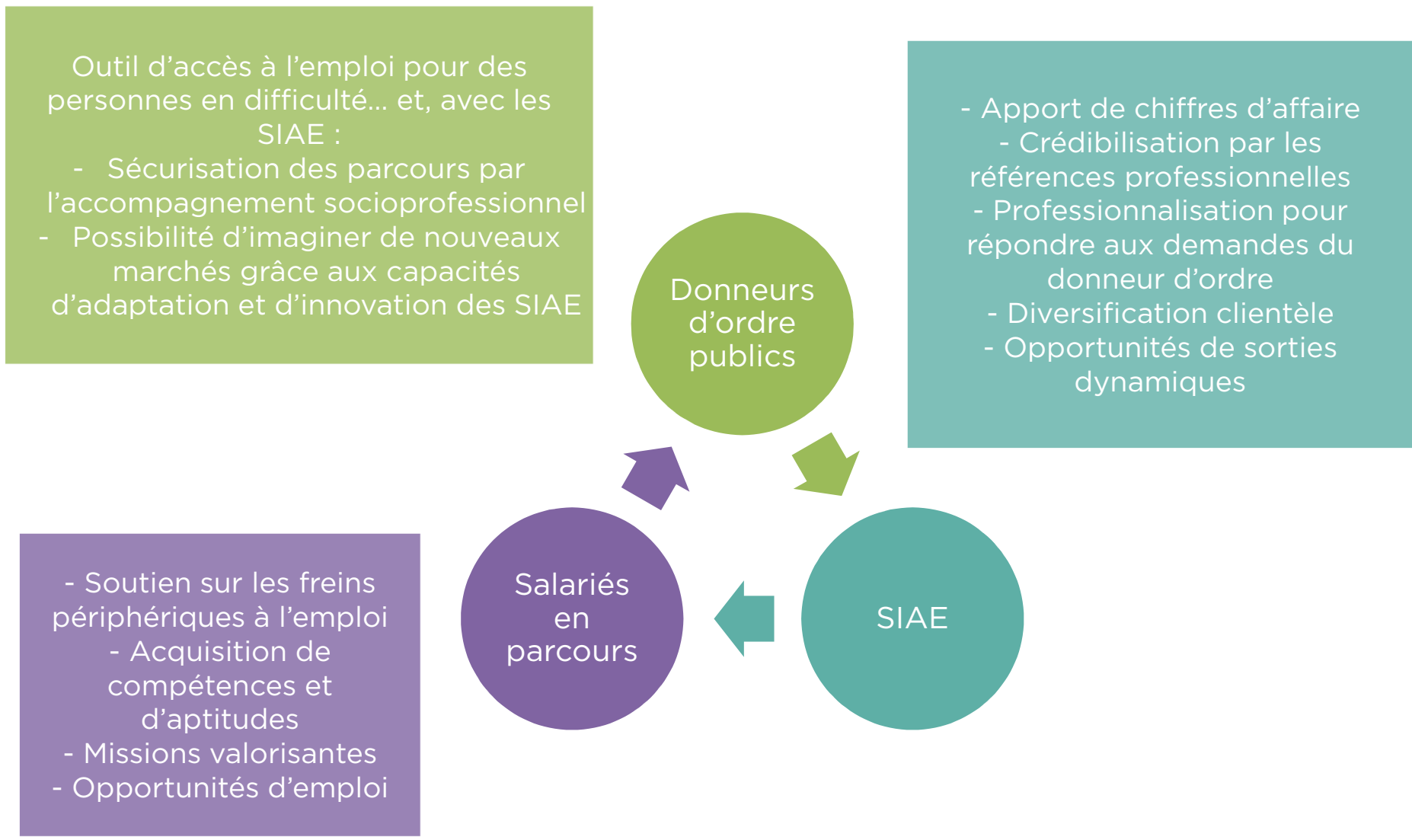
18%  
Formation, suite de parcours : SIAE, EA, ESAT, congé maternité ou parental (sorties positives)

**223**  
**millions d'€**  
**de chiffres**  
**d'affaires**



# La commande publique responsable, levier pour l'emploi des territoires

# UN PARTENARIAT VERTUEUX POUR LES TERRITOIRES



## DES RÉSEAUX ET DES PERSONNES CLÉS

---

### **Les structures de votre territoire, la MDE**

➤ Offre d'insertion sur le territoire, réflexion en amont des marchés pour ajuster besoin/offre

### **3AR et INAE**

➤ Sensibilisation, conseils, transmission de modèles/exemples, accompagnement à l'écriture de marchés

## DES LIENS

---

### **Le site internet d'INAÉ (à venir) :**

- Annuaire des structures de Nouvelle Aquitaine ;
- Rubrique « Collaborer avec une SIAE »;
- Des pratiques d'acteurs.

### **Le site [www.socialement-responsable.org](http://www.socialement-responsable.org)**

# INAÉ, UN GROUPEMENT DE 7 RÉSEAUX



## POUR ALLER PLUS LOIN, LES LEVIERS JURIDIQUES

| Nouveau Code des marchés publics (CDP)                      | Référence ancien CDP | De quoi il s'agit ?   |
|---|----------------------|---|
| Prise en considération du développement durable (Art30)     | Art 5                | Obligation du donneur d'ordre   |
| Le « sourçage » (art. 5)                                    | X                    | Possibilité pour l'acheteur de rencontrer/échanger avec les structures de son territoire en amont de la rédaction des marchés |
| Les clauses sociales comme condition d'exécution (art.38-1) | Art 14               | Pour réserver un % d'heures à des personnes en parcours d'insertion (appui du facilitateur)                                   |
| Les clauses sociales comme critère d'attribution (art.62-2) | Art 53               | Pour mettre un critère relatif à l'insertion (en plus souvent du prix et de la qualité)                                       |
| Les marchés d'insertion (art.28)                            | Art 30               | Possibilité de faire de l'insertion l'objet du marché   |
| Les marchés réservés (36-1, 36-2, 37)                       | X                    | Le donneur d'ordre choisit de réserver le marché au secteur adapté, à l'IAE ou à l'ESS.                                       |